

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

-----  
**EXTRAIT  
DU  
REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL DE COMMUNAUTE**  
-----

**Séance du 25 mai 2007  
(convocation du 14 mai 2007)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Cinq Mai Deux Mil Sept à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain ROUSSET, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

**ETAIENT PRESENTS :**

M. ROUSSET Alain, M. JUPPE Alain, M. HOUEBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DAVID Alain, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCHENE Michel, Mme FAYET Véronique, Mme EYSSAUTIER Odette, M. MARTIN Hugues, M. FELTESSE Vincent, M. FLORIAN Nicolas, M. GUICHARD Max, M. LABARDIN Michel, M. LAMAISON Serge, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. BANAYAN Alexis, M. BANNEL Jean-Didier, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BOURRAGUE Chantal, M. BREILLAT Jacques, Mme BRUNET Françoise, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, M. CASTEL Lucien, M. CASTEX Régis, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHAZEAU Jean, Mme CONTE Marie-Josée, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANE Michel, Mme DARCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUCASSOU Dominique, Mme DUMONT Dominique, M. DUPRAT Christophe, M. DUTIL Silvére, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GRANET Michel, M. GUICHOUX Jacques, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, M. JOUVE Serge, M. JUNCA Bernard, Mme KEISER Anne-Marie, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHAIRE Pierre, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, M. PARACHOU Serge, Mme PARCELIER Muriel, M. PETIT Alain, M. POIGNONEC Michel, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, M. QUANCARD Joël, M. QUERON Robert, M. REBIERE André, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth.

**EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

Mme CARTRON Françoise à M.ROUSSET Alain (jusqu'à 10 h 30)  
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUPRAT Christophe  
M. FREYGEFOND Ludovic à M. BRANA Pierre  
M. GELLE Thierry à M. CAZABONNE Alain  
M. LABISTE Bernard à M. DOUGADOS Daniel  
Mme. LACUEY Conchita à M. COUTURIER Jean-Louis  
M. SEUROT Bernard à M. NEUVILLE Michel  
M.SOUBIRAN Claude à M.BOBET Patrick (jusqu'à 10 h 15)  
M. ANZIANI Alain à M. BELIN Bernard  
Mme. BRACQ Mireille à Mme. DARCHE Michelle  
M. CANIVENC René à M. QUERON Robert  
M.CAZENAVE Charles à BELLOC Alain (jusqu'à 10 h 40)  
M. CORDOBA Aimé à M. GUICHARD Max  
Mme. DE FRANCOIS Béatrice à M. FELTESSE Vincent

M.DELAUX Stéphan à M.DAVID J.Louis (jusqu'à 10 h 10)  
Mme.DUBOURG-LAVROFF Sonia à M.DUCASSOU Dominique (jusqu'à 10 h 30)  
M. FERILLOT Michel à M. TAVART Jean-Michel  
M. GOURGUES Jean-Pierre à M. MERCIER Michel  
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. GUICHOUX Jacques  
M. HERITIE Michel à M. HOUEBERT Henri  
M. HOURCQ Robert à M. BAUDRY Claude  
M.JAULT Daniel à M.RESPAUD Jacques (jusqu'à 10 h 40)  
Mme. JORDA-DEDIEU Carole à Mme. PUJO Colette  
M. MAMERE Noël à M. DANE Michel  
Mme. VIGNE Elisabeth à Mme. CAZALET Anne-Marie  
Mme. WALRYCK Anne à M. REBIERE André

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**TALENCE - Aménagement de la passerelle Sainte Marie - Bilan de l'enquête publique - Déclaration de projet**

Monsieur CAZABONNE présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Par délibération n° 2006/0416 du 23 juin 2006, le Conseil de Communauté décidait d'autoriser Monsieur le Président à prescrire l'enquête publique de l'étude d'impact du projet d'aménagement de la passerelle Sainte Marie sur la commune de Talence.

En application de l'article L.126.1 du code de l'Environnement, inséré par la loi n°2002.276 du 27 février 2002 relative à la Démocratie de Proximité, notre Etablissement public doit se prononcer, par une déclaration de projet, sur l'intérêt général de l'opération projetée.

Le projet consiste en la réalisation d'une passerelle de franchissement de la voie ferrée Bordeaux-Hendaye sur un linéaire de 170 m pour relier la rue Armand Leroy à la rue Roustaing à Talence.

Le projet répond aux objectifs principaux, à savoir :

- améliorer les communication entre les zones d'habitat et le collège implantés au Nord de la voie ferrée et les divers pôles et équipements du centre ville de Talence.
- sécuriser les déplacements piétons, cyclistes et personnes à mobilité réduite.
- favoriser le mode de déplacement doux,

La passerelle destinée aux piétons et aux cyclistes comprendra :

- un cheminement pour les piétons et les personnes à mobilité réduite
- une piste cyclable bidirectionnelle en site propre.

Le projet de la passerelle piétons et cyclistes sur la commune de Talence est d'intérêt général car il s'inscrit dans la démarche engagée par la Communauté urbaine de Bordeaux correspondant aux programmes de travaux d'aménagement de voiries d'intérêt communautaire, conformément aux prescriptions du Plan des Déplacements Urbains (PDU) Cette opération est inscrite au Plan Local d'Urbanisme de la Communauté urbaine de Bordeaux sous le numéro d'emplacement réservé S 330.

L'enquête publique, organisée conformément aux dispositions de la loi 83.680 du 12 juillet 1983 (Loi Bouchardeau) et de ses décrets d'application, s'est déroulée du 29 janvier au 28 février 2007 inclus.

Les dossiers accompagnés d'un registre d'enquête dûment côté et paraphé, mis à la disposition du public à la mairie de Talence ainsi qu'au siège de la Communauté urbaine de Bordeaux font état au total de 21 observations :

- 7 observations écrites sur le registre déposé en mairie de Talence
- 14 courriers électroniques adressés au commissaire enquêteur sur le site de la ville de Talence
- aucune observation sur le registre déposé à la Communauté urbaine de Bordeaux.

A l'issue de l'enquête publique, Monsieur Serge Guzic, commissaire enquêteur, a émis un avis favorable au projet de voirie assorti de trois recommandations ne remettant pas en cause l'intérêt général du projet.

Recommandations :

- « Améliorer le confort acoustique aux abords de la voie par les moyens appropriés »

Le projet d'aménagement d'une passerelle piétonne et cycliste n'aura pas d'impact sur l'environnement sonore existant. La seule source de bruit majeure correspond au passage des trains sur la voie ferrée.

- « Prévoir des moyens de contrôle relatifs à la sécurité des usagers aux accès »

La Communauté urbaine de Bordeaux prend acte de cette recommandation, la modification de l'aménagement de l'accès au droit de la rue Armand Leroy sera pris en compte lors de l'élaboration de l'avant projet.

- « Présenter une étude architecturale de qualité »

L'architecte des bâtiments de France a été consulté sur le projet d'aménagement au titre de la protection des abords des monuments historiques. Son avis sera également recherché lors de l'élaboration de l'avant projet.

Nous vous demandons en conséquence, à l'issue de la procédure, et au vue de son bon déroulement, Mesdames, Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir :

- prendre acte de l'avis favorable du commissaire enquêteur
- confirmer que l'opération susvisée présente un caractère d'intérêt général et qu'elle s'inscrit pleinement dans le Plan des Déplacements de la Communauté urbaine de Bordeaux qui justifie sa réalisation.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.  
Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 25 mai 2007,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE  
12 JUIN 2007**

**PUBLIÉ LE : 12 JUIN 2007**

M. ALAIN DAVID